

Commune de Villeneuve la Comtesse
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal en date du 7 janvier 2025

Le 7 janvier 2025 à 20h le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Simone ROY, Maire, d'après les convocations du 23 décembre 2024.

Présents : Simone ROY, Bastien CHAPACOU, Joël SERTON, Anne STANGHELLINI, Gaylord BERTHONNEAU, Patrice MARQUIS, Daniel GAMBIER, Patrick VION

Absents : Carolina BORDRON, Céline BURLET-BOLCHENKO, Pierre DE LOPPINOT, Jennifer GRAVELEAU, Florian CONNAN

Pouvoirs : Sylvain GODEFROY à Patrick VION

Secrétaire de séance : Anne STANGHELLINI

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 08

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 09

Dont nombre de membres qui ont donné pouvoir : 01

01 - Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2024 :

Adoption du procès verbal

Votes pour : 09	Votes contre : 0	Abstentions : 0
------------------------	-------------------------	------------------------

02 – 2025JANV07-01- COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES :

A - DECISION N° 2024DEC06-15 : Droit de préemption urbain : Décision de ne pas exercer le droit de préemption urbain : concernant la déclaration d'intention d'aliéner transmise le 09 décembre 2024 par Maître Matthieu BOIZUMAULT, notaire, 17700 SURGERES, concernant la vente d'un bien :

- Section C numéro 503 d'une contenance de 00 ha 01 a 05 ca
- 3 rue des aubépines 17330 VILLENEUVE LA COMTESSE

B - DECISION N° 2024DEC20-16 : Droit de préemption urbain : Décision de ne pas exercer le droit de préemption urbain : concernant la déclaration d'intention d'aliéner transmise le 20 décembre 2024 par Maître Martial FAUCHER, notaire, 102 Route de La Rochelle, 79000 BESSINES, concernant la vente d'un :

- Section C numéro 913 d'une contenance de 00 ha 01 a 00 ca
- Section C numéro 914 d'une contenance de 00 ha 01 a 40 ca
- Section C numéro 1116 d'une contenance de 00 ha 01 a 94 ca
- 11 rue des Glycines 17330 VILLENEUVE LA COMTESSE

03 – DÉLIBÉRATION N°2025JANV 07-02 : Travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue derrière le bois - Demande de subvention - plan de financement

Madame la maire rappelle la mission de maîtrise d'œuvre confiée au SDV pour aménager et sécuriser la rue derrière le bois compte tenu de l'état de dégradation de la chaussée et de la desserte de l'école.

Elle soumet le devis actualisé transmis le 30 décembre par le SDV sur la base du plan réalisé le 5 juin 2024 qui comprend la réfection de la chaussée, la création d'un cheminement piéton et la mise en place de chicane afin de réduire la vitesse.

Pour le financement des travaux estimés à 265 332€64 HT la commune formalisera des demandes de subvention au titre de la DETR sur l'ensemble du projet, auprès du département au titre de la mise en sécurité (aménagement d'un cheminement piétonnier et installation de chicane)

Madame la maire soumet le projet au vote.

Après délibération le conseil municipal :

- Donne un avis favorable au projet et autorise le maire à formuler les demandes de subventions.

Votes pour : 9	Votes contre :	Abstentions :
-----------------------	-----------------------	----------------------

**04- DÉLIBÉRATION N°2025JANV07-03 : Travaux bâtiment route nationale (ex maternelle)
- demande de subvention - plan de financement**

Madame la maire rappelle la nécessité de réaliser des travaux sur la toiture de l'ancienne école maternelle, structure servant actuellement à des associations.

Elle fait part des devis transmis suite à la visite des entreprises afin que le conseil se prononce sur le mieux disant.

Madame la maire sollicite l'avis du conseil municipal sur le choix de l'entreprise retenue et la demande de subventions au titre de la DETR et auprès du département compte tenu de la destination de ce bâtiment.

Après délibération le conseil municipal valide la réalisation de la réfection de la toiture de l'ancienne école maternelle sur la base des devis fournis en retenant le mieux disant et autorise le maire à formuler les demandes de subventions au titre de la DETR et auprès du Département compte tenu de l'usage réservé aux associations.

Votes pour : 9	Votes contre : 0	Abstentions : 0
----------------	------------------	-----------------

05 – DÉLIBÉRATION N°2025JANV07-04 : Travaux d'aménagement de la place de Gaulle

Délibération ajournée en raison de l'absence de devis en nombre suffisant

06 – DÉLIBÉRATION N°2025JANV07-05 : Avis du Conseil sur un courrier reçu concernant l'emplacement des poubelles

Après délibération le conseil municipal acte de la formalisation d'un courrier en réponse

Votes pour : 09	Votes contre : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

07 – DÉLIBÉRATION N°2025JANV07-06 : Versement d'une subvention à une association pour venir en aides à la population de Mayotte

Madame la maire relaie la proposition de l'AMF suite au passage du cyclone CHIDO

Le conseil municipal, après en avoir délibéré valide l'attribution d'une subvention à hauteur de 1000€ à la Protection civile dans le cadre de la solidarité nationale au regard des besoins massifs de la population

•

Votes pour : 09	Votes contre : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

08 – QUESTIONS DIVERSES

Rappel de la cérémonie des vœux prévue le 26 janvier à 11h

Fin de la séance à 21h30

Le secrétaire

La maire, Simone ROY